

Pour gagner sur nos revendications Réussir l'extension de la mobilisation !

Depuis le 4 février, le mouvement ne cesse de s'amplifier : de 15 établissements en grève nous sommes passés en quelques jours à 53 établissements et écoles mobilisés puis à près de 80, le 11 février ! Déjà d'autres établissements de départements voisins, des stagiaires IUFM et des étudiants nous rejoignent. Cette progression très rapide témoigne de la colère qui monte partout contre la politique du gouvernement dans l'Education.

L'Assemblée générale des grévistes a adopté la motion suivante :

« Nous sommes de plus en plus nombreux en grève pour défendre le service public d'éducation contre les attaques multiples lancées par le gouvernement : suppressions de postes, masterisation, suppression de la maternelle, augmentation des effectifs, programme massacrés, possibilité nouvelle de licencier les enseignants (même titulaires), etc.

Aujourd'hui le Ministre, avec morgue et mépris, compte sur les vacances de notre zone pour « éteindre l'incendie ».

Nous appelons donc tous nos collègues du primaire, du secondaire et du supérieur à se joindre au mouvement dès le retour de leurs congés pour arriver à converger en Mars et construire une grève nationale seule solution si nous voulons mettre fin à la liquidation du service public. »

SUD soutient les établissements et écoles en lutte et a appelé avec l'AG du 93 à les rejoindre

Par des appels à la grève intersyndicaux 1^{er} et 2nd degré le 16/2 et le 18/2.

Parce que l'unité syndicale sur des bases claires sert la lutte, nous sommes signataires dans l'académie de Créteil, d'un large appel unitaire dans le 2nd degré et dans le 1^{er} degré sur le 93 d'un appel SUD éducation CGT éducation, CNT pour le 16/02. Le soutien intersyndical qui s'étend après les appels à la grève dans le 93 de SUD et CGT du 9 février doit s'élargir.

Par une extension dans l'académie et en région parisienne pour déboucher en mars, à la rentrée des vacances, sur un mouvement national d'ampleur.

C'est aussi la demande de l'AG et nous la porterons de nouveau en Intersyndicale académique, avec la demande d'une extension régionale dès le 18/02.

Des mobilisations se sont déjà développées, avant leurs vacances, en Bretagne, dans les Bouches du Rhône, en Rhône Alpes.... SUD Education Créteil est favorable à un appel national dès le 11 mars lors de l'intersyndicale de mercredi prochain.

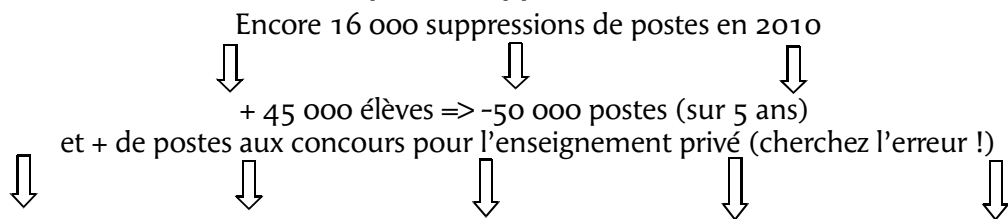
**Assemblée Générale des établissements en grève
Mardi 16 Février 17h
Bourse du Travail rue du Château d'eau**

Comment amplifier et construire un mouvement d'ampleur ?

- **Le travail de tournées des établissements et d'écoles fait par les collègues en grève reproductible** est un élément indispensable car il permet d'étendre encore le mouvement tout en informant parents et lycéens. Les modalités peuvent être diverses selon le degré de mobilisation locale.
- **L'AG départementale doit être le moteur d'une mobilisation unitaire et démocratique.** Pour cela l'AG doit pouvoir faire le lien avec les AG de villes, essentielles dans le premier degré. Elle doit pouvoir coordonner l'action et communiquer les décisions des établissements vers les collègues, les parents, les médias... L'élection d'un collectif d'animation pluraliste et révocable nous paraît urgent. Elle doit pour aussi associer le plus rapidement possible des délégués d'établissements mandatés et les syndicats, parties prenantes du mouvement.
- **Les organisations syndicales** doivent soutenir ce mouvement, lui apporter leur appui et leur logistique, indispensables pour tenir dans la durée et étendre le mouvement au-delà du 93.

Après le 9 et le 11, mardi 16 et jeudi 18 février! TOUS EN GRÈVE 1er, 2nd degré !

Pour la restitution des postes supprimés et les créations nécessaires



= Classes surchargées, moins d'heures de cours, non-remplacement des personnels, recours à des personnels de plus en plus précaires et de moins en moins formés, conditions de travail dégradées, pression permanentes de la hiérarchie...

Et encore, l'annonce de la réforme des régimes de retraite envisage un calcul du montant des retraites des fonctionnaires non plus sur la base des 6 derniers mois de salaires mais sur les 25 meilleures années. Enfin une nouvelle attaque contre les statuts de fonctionnaire avec la loi de mobilité.

Pour le maintien d'une formation des enseignants

- A la rentrée 2010 les nouveaux enseignants seront à temps complet devant les classes...sans formation, sans conseil et sans aucun temps de réflexion...
- ... en dehors de 6 semaines au 2^e trimestre (après 3 mois de classe c'est logique !)...
- ... pendant lesquels ils seront remplacés par des étudiants préparant les concours ...au moment où ceux-ci révisent justement les concours et ce, bien sûr sans aucune aide ni formation.



Quel enseignement pourront donc dispenser ces enseignants dans de pareilles conditions ?
Quel apprentissage pourront faire les élèves qui changeront 2 fois de professeurs en 1 an ?

Contre le massacre du lycée

Pour "améliorer" le lycée le gouvernement tient des discours rassurants et trompeurs qui cachent mal la réalité.



« Revalorisation des filières Littéraires, Scientifiques, Économiques et Sociales »...en supprimant partout des enseignements (moins de maths en S, plus d'Histoire en Terminale S) en détruisant la cohérence des programmes (Économie en seconde...suppression de l'étude du chômage !!!)

Autonomie des établissements...en fait mise en concurrence des collègues pour un tiers des heures et des établissements sur leur projet. Le conseil pédagogique, nouvelle hiérarchie intermédiaire, devra faire des choix ...douloureux entre collègues.

« Acquisition d'une autonomie pour l'élève »...alors que la modification des programmes et la baisse des heures de cours vont produire exactement l'inverse !

Dans le 1er degré

Après la suppression de 3000 postes RASED, + de 1 000 journées sur la Seine Saint-Denis n'ont pas été remplacées cette année par refus de recruter des titulaires remplaçants ; enfin la masterisation se met en place puisque des étudiants de master remplacent d'ores et déjà des collègues qui partent en formation continue.

SUD Éducation Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil Cédex

Téléphone : 01 43 77 33 59

E-mail : contact@sudeducreeuil.org

Visitez notre site : <http://www.sudeducreeuil.org>